

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 3 août 2015 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 18 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénommé, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond. Madame Martine Duperré exerce les fonctions de secrétaire

Autres présences ; René Côté, Réjean Côté, Réjean Aubé, Jacques Émond, Paul Lacroix, Michel Crytes et Patrick Morin

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2015-08-156

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Michel Dénommé propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts et modifications suivantes;

- 6.4; À reporter
- 6.5; Cours de sécurité.
- 6.6; Subventions des forestières
- 6.7; Journée de porte ouverte le 18 septembre à la RIAM

Adoptée à l'unanimité

2015-08-157

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 6 JUILLET 2015

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 6 juillet 2015 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2015-08-158

### ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 26 juin au 25 juillet 2015 pour un montant de 30 551.20 \$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 14 954.58 \$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 51 876.55 \$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,  
Directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2015-08-159

SOUSSION POUR TAMISAGE

CONSIDÉRANT QUE des soumissions par invitation ont été demandées pour faire tamiser 5,000 tonnes de sable dans la gravière, sablière de la municipalité pour la saison hivernale 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont répondu à l'invitation soient;

Monsieur Éric Morin de Morin excavation aux coûts de 3.40 \$ la tonne plus taxes

Monsieur Vincent Flansberry aux coûts de 4.00\$ la tonne plus taxes;

Monsieur Léas Lyrette aux coûts de 4.50\$ la tonne plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Monsieur Léas Lyrette n'est pas conforme et que les deux autres le sont;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Monsieur Éric Morin est la plus basse et celle-ci est conforme au devis présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'accorder le contrat à Monsieur Éric Morin de Morin Excavation pour 5,000 tonnes de sable tamisé à 3.40\$ la tonne plus taxes.

Monsieur le maire mentionne son retrait de la décision, car il est en conflit d'intérêts.

Adoptée

2015-08-160

DEMANDE À LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU; LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

CONSIDÉRANT QU'une partie du territoire de la municipalité de Montcerf-Lytton est situées en zone agricole, dont celle-ci est assujettie à la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la loi prévoit qu'une MRC peut déposer une demande d'article 59 aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisation à des fins résidentielles pourraient être implantés en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton est favorable à un article 59 de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines a fait la demande à la M.R.C. et celle-ci nous demande un appui;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller serge Lafontaine et il est résolu de demander à la M.R.C. de la-la-Vallée-de-la-Gatineau de soumettre à la CPTAQ une demande d'article 59 pour le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et ce portant sur les îlots déstructurés de la zone agricole.

Adoptée à l'unanimité

2015-08-161

MANDAT POUR LOCALISER DES BORNES-SECHES

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de mandater la firme d'ingénierie de la M.R.C. pour vérifier certains endroits spécifiques avec le gestionnaire en incendie pour l'installation de bornes sèches dans la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

Notes; le rapport des dépenses et revenus au 31 juillet à été déposé ainsi que la conciliation bancaire du mois de juin.

2015-08-162

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.30, Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Alain Fortin  
Maire

---

Martine Duperré  
Directrice, générale, adjointe.